

du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, on verrait du coup que les frais d'administration de ce département soutiennent avantageusement la comparaison avec le budget administratif de n'importe quel département ou de n'importe quelle entreprise particulière au pays. De toute façon, n'étant pas moi-même homme d'affaires, je cite à l'avis d'un comptable d'expérience que j'ai prié de me faire connaître quelle est la situation au juste.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Le ministre vient de nous dire obligeamment qu'il ne voulait pas retenir le comité. Il est minuit moins dix minutes; il ne pourrait pas nous laisser partir? Je fais cette suggestion par commisération pour le ministre; cela me peine de voir violer une après une toutes les promesses que fit le Gouvernement avant les dernières élections. Cela me peine par exemple, de voir que le Gouvernement n'honore pas sa promesse de faire lever les séances de la Chambre à onze heures.

M. CAHILL: Ce n'est pas une promesse d'avant élection.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Si nous ne pouvons pas nous fier aux promesses d'élection du Gouvernement au moins nous devrions être en mesure de compter sur ce qu'on nous a dit en Chambre. Je maintiens que nous pourrions très bien adopter cet article puis lever la séance.

L'hon. M. BELAND: Assurément à la suite de toute la peine que je me suis donné pour faire l'explication longue et détaillée que nécessitait l'assertion de l'honorable député qui est assis directement derrière mon honorable ami il va me récompenser par l'adoption d'un crédit plus considérable. Je comptais faire adopter ce soir tout le budget de mon département; j'ai fait une logique explication à la Chambre et je lui ai communiqué pas mal de renseignements.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: J'ai fait une proposition très loyale à mon honorable ami: nous voterons ce crédit puis nous lèverons la séance.

M. ROSS (Kingston): A propos du présent article nous avons discuté certaines questions relatives à d'autres choses. J'ai peu de chose à dire au sujet du présent crédit; mais j'ai beaucoup à dire sur certains autres: par exemple à la page 22, à la page 23 et encore à la page 56 il y a des crédits à l'intention du rétablissement civil des soldats. Il y a de ces questions que je tiens à traiter.

[L'hon. M. Béland.]

L'hon. M. BELAND: Adoptons quelques crédits pour montrer que nous voulons expédier la besogne.

M. CLARK: Je crois que le ministre connaît assez, d'expérience, les honorables collègues de ce côté de la Chambre pour savoir que nous voulons faire tout notre possible pour faciliter l'adoption des prévisions budgétaires; mais ce n'est sûrement pas raisonnable de sa part de vouloir qu'à cette heure de la nuit nous fassions une étude intelligente de ces crédits; alors même que nous l'essayerions ce serait injuste à l'adresse des soldats.

Le PRESIDENT: L'article 36 est-il adopté?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Nous voulons d'abord connaître les conditions de l'adoption. Si la séance est levée immédiatement après, très bien. Je croyais avoir fait une offre très loyale voilà dix minutes.

(Le crédit est adopté.)

Il est fait rapport sur l'état de la question.

La séance est levée à onze heures et cinquante-cinq minutes du soir.

Mercredi, 13 mai 1925.

La séance est ouverte à trois heures.

DEPOT DE RAPPORT

M. VIEN présente le troisième rapport du comité de la banque et du commerce.

RAPPORT DU Dr TORY SUR LE CREDIT AGRICOLE

L'hon. M. ROBB (ministre intérimaire des Finances) propose:

Que le document parlementaire n° 152. Rapport supplémentaire sur le crédit agricole par H. M. Tory, et déposé sur le bureau le 31 mars dernier, soit renvoyé au comité de la banque et du commerce.

(La motion est adoptée.)

DEPOT DE DOCUMENT

L'hon. M. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Je dépose sur le bureau de la Chambre un rapport touchant les tarifs de l'accord du pas du Nid-de-Corbeau.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles il a été répondu de vive voix sont indiquées par un astérisque.)

ANCIEN EMPLACEMENT DU BUREAU DE POSTE DE VANCOUVER

M. BLACK (Yukon) demande:

1. Relativement à l'emplacement de l'ancien bureau de poste, au coin des rues Pender et Granville, à Vancouver, (a) le Gouvernement a-t-il annoncé la vente de